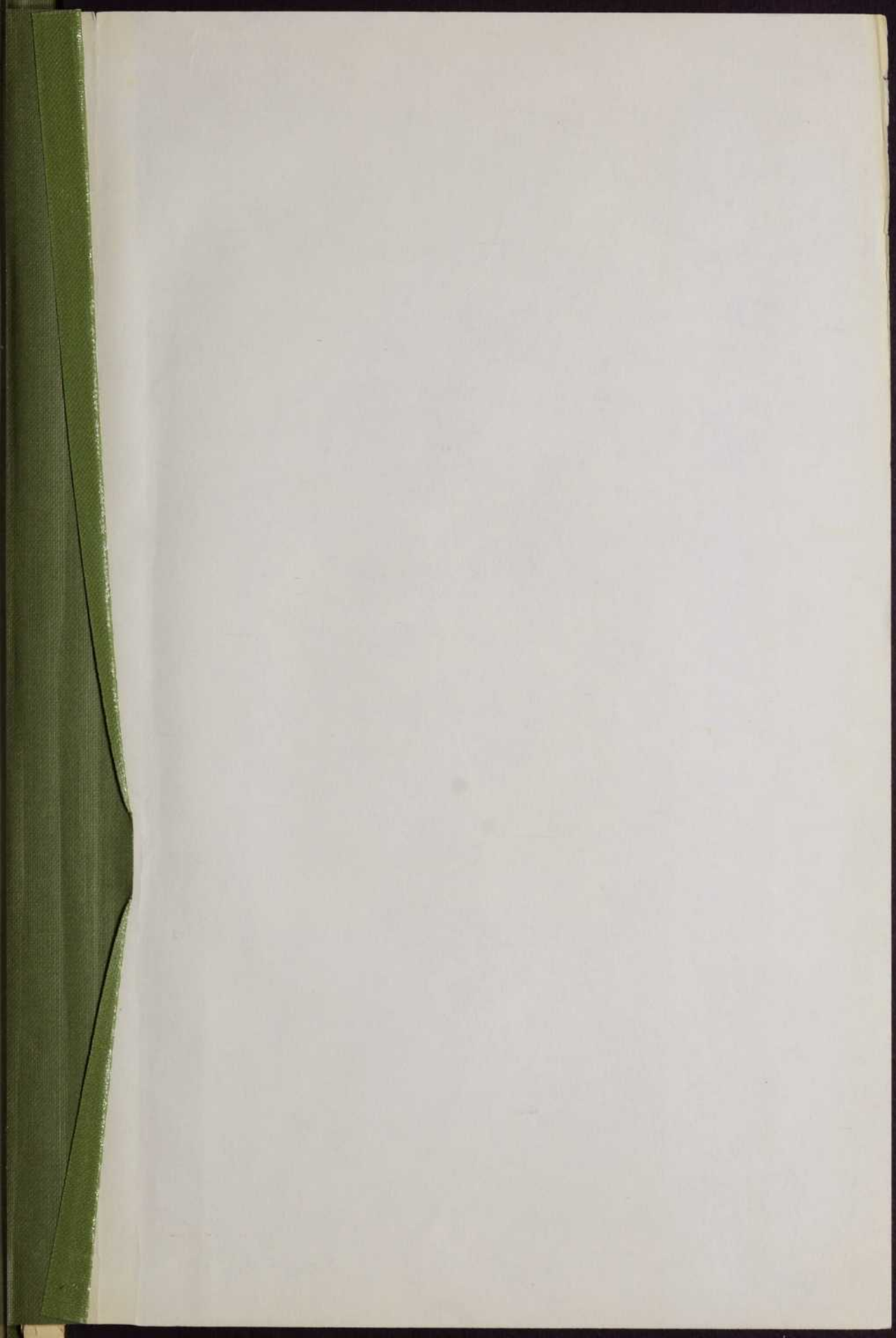
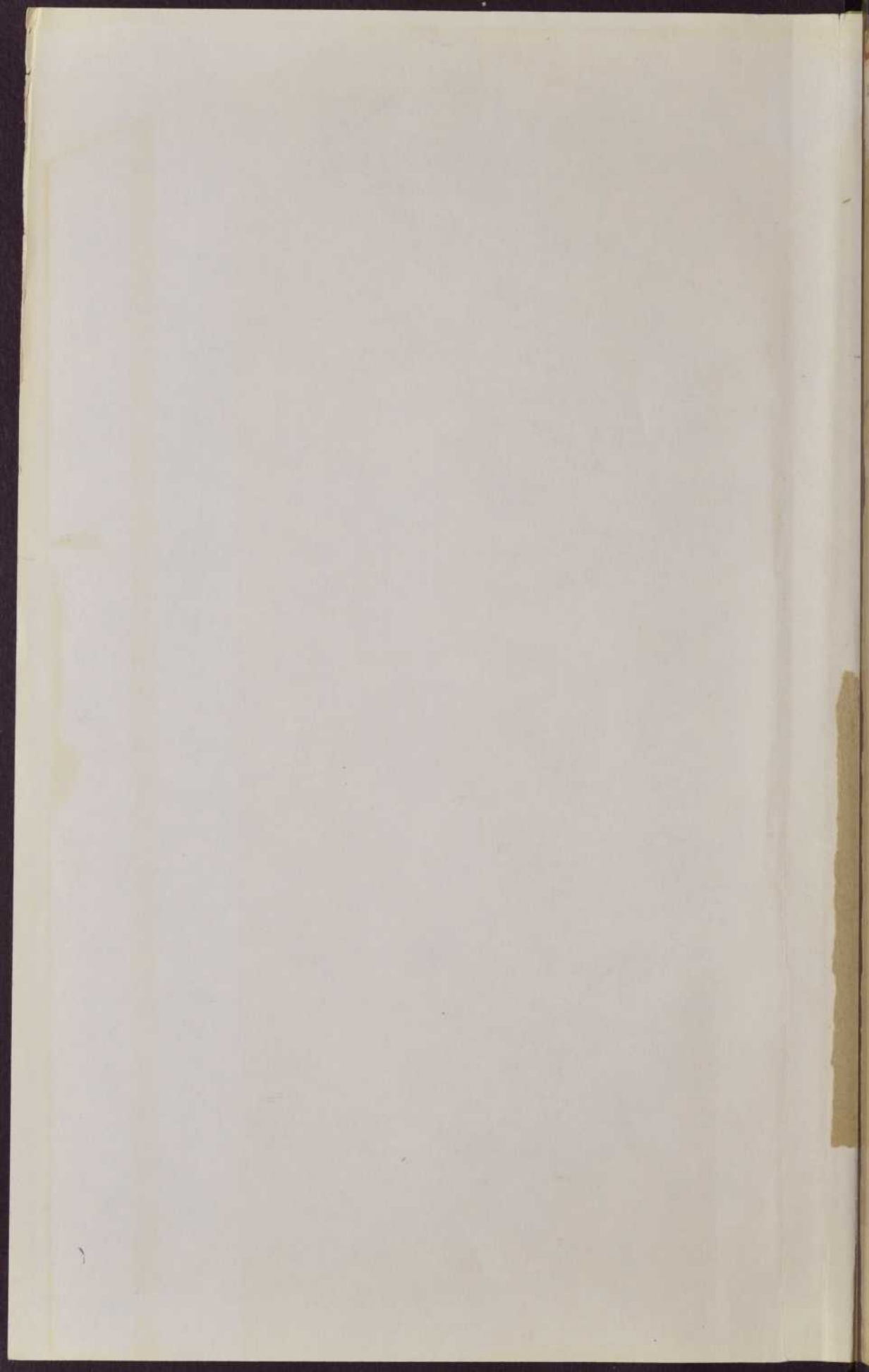


320.5409714  
B766p  
1902



Bibliothèque Nationale du Québec





George J. Blais  
1902

HENRI BOURASSA, M. P.



LE

# Patriotisme Canadien-Français

CE QU'IL EST, CE QU'IL DOIT ETRE

Discours prononcé au Monument National, le 27 avril 1902.



Montréal

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE  
290, rue de l'Université

1902

D

30

---

---

LE PATRIOTISME CANADIEN-FRANÇAIS

Ce qu'il est, ce qu'il doit être.

---

---



HENRI BOURASSA, M. P.

---



LE

# Patriotisme Canadien-Français

CE QU'IL EST, CE QU'IL DOIT ETRE



Discours prononcé au Monument National, le 27 avril 1902.



Montréal

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

290, rue de l'Université

—  
1902

BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

---

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année  
mil neuf cent deux (1902), par HENRI BOURASSA, M. P., au bureau du  
Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

---

FC  
139  
N37B67

FS

309112-7111  
309112-7111

B. Q. R.  
NO. 4911



## AVERTISSEMENT.

Ce discours n'était pas écrit. Les journaux en ayant reproduit surtout les remplissages et les chevilles—très nombreux, je l'avoue—j'ai cru devoir accepter les propositions de M. le directeur de la REVUE CANADIENNE et publier la partie la plus substantielle de ce travail.

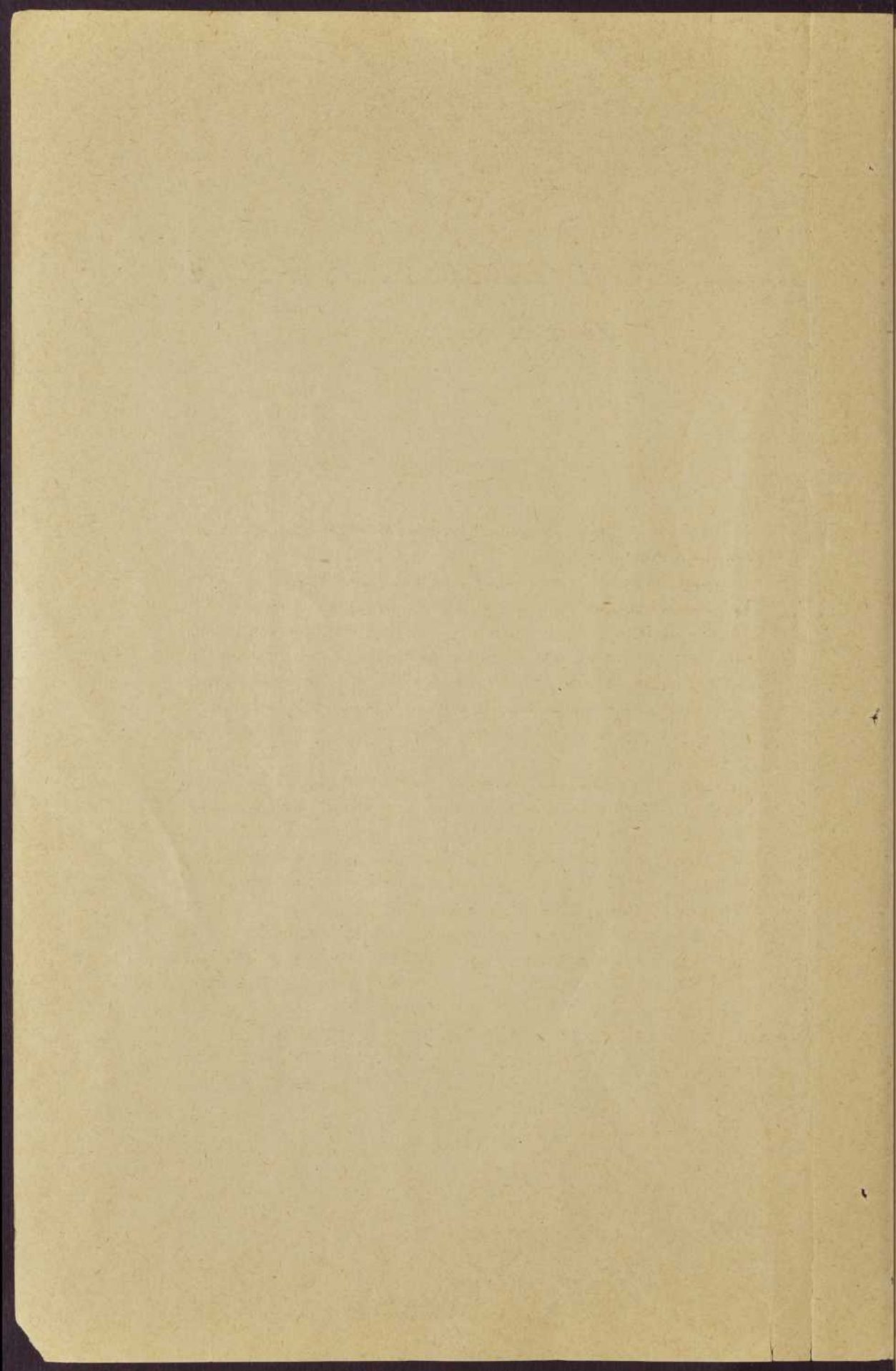
J'ai écrit ceci après coup ; mais j'ai respecté fidèlement les notes et la charpente qui avaient servi de base à cette quasi-improvisation. Je crois pouvoir affirmer que tout ce que j'ai dit se trouve exprimé ici, et souvent dans le même langage. Quelques pensées sont poussées à leurs conclusions logiques ; mais j'ai surtout fait un travail d'émondage. C'est ainsi que j'ai supprimé les considérations d'ethnologie et d'histoire qui, sans être essentielles au sujet, allongeaient démesurément la première partie. Il fallait toute l'indulgence d'un auditoire très sympathique pour accepter ces longueurs.

Je profite de cette publication pour remercier mes auditeurs du 27 avril d'avoir su pardonner les défauts de forme d'un travail trop hâtif et faire bon accueil à des idées qui sortaient de la note, plus agréable et plus flatteuse pour l'amour-propre national, qui caractérise généralement les discours de ce genre. On a bien voulu comprendre le motif qui m'avait inspiré : celui de rendre service à mon pays et à ma race dans la sphère très limitée où mon humble action peut atteindre.

HENRI BOURASSA.

Papineauville, 21 mai 1902.





# LE PATRIOTISME CANADIEN-FRANCAIS

CE QU'IL EST, CE QU'IL DOIT ETRE

---

## SITUATION SINGULIÈRE DES CANADIENS-FRANCAIS.

Le petit peuple canadien-français occupe une situation singulièrement difficile.

Nous sommes les sujets d'une puissance qui fut l'ennemie séculaire de notre patrie d'origine. Notre allégeance politique appartient à une nation que nous pouvons estimer, avec qui nous avons pu faire un mariage de raison, mais qu'il nous est impossible d'aimer de cet amour spontané qui rend faciles la vie commune et les sacrifices mutuels: l'atavisme du sang et nos propres traditions s'y opposent.

Notre patrimoine, l'ancien Bas-Canada, n'est plus qu'une portion d'un immense territoire auquel font défaut les éléments essentiels qui constituent la patrie de la plupart des autres peuples. On disait de l'Italie, avant l'unité, qu'elle n'était qu'une expression géographique. On pourrait dire, avec plus de raison encore, que le Canada est une absurdité géographique. Il suffit de le traverser une fois de l'Atlantique au Pacifique pour constater que l'agglomération de cet immense territoire s'est accomplie contrairement à l'œuvre de la nature. La chaîne abrupte des monts Rocheux et le plateau stérile qui s'étend du lac Supérieur à la baie d'Hudson coupent notre domaine national en trois régions distinctes. Chacune de ces con-

trées entretient des relations beaucoup plus intimes avec les Etats limitrophes de la République américaine qu'avec les portions avoisinantes du sol canadien. Réunis hier, après une série de transformations politiques, ces pays disparates sentent déjà des conflits d'intérêt s'élever entre eux et se liguer avec la nature contre la cohésion nécessaire à l'unité nationale.

Nous sommes entourés des descendants, plus nombreux que nous, d'une race qui nous est étrangère par son origine, sa langue, sa religion, ses lois et ses mœurs. Ce grave inconvénient est singulièrement accru par le défaut de contact intime, résultat de la dispersion du peuple canadien sur un territoire trop grand, par la diversité et même l'antagonisme des intérêts matériels, et surtout par l'œuvre néfaste des politiciens et des journalistes qui accentuent la divergence de nos aspirations nationales au lieu de l'atténuer.

Cette situation complexe rend très difficile l'action de notre patriotisme. L'amour du sol, des institutions, de la nationalité, qui se concentre chez les autres peuples en un patriotisme simple et fort, se ramifie chez nous et nous crée trois devoirs distincts à accomplir : nos devoirs envers l'Angleterre, la puissance suzeraine ; envers le Canada et nos concitoyens d'origine étrangère ; envers nous-mêmes et notre nationalité.

Cette situation est pleine de dangers ; mais il n'est pas impossible d'y faire face, pourvu que nous y apportions de la bonne volonté, de l'intelligence, de la fermeté, de la tolérance, de la dignité, de la vraie charité chrétienne — aussi contraire à la faiblesse et à la lâcheté qu'à la violence.

#### DEVOIRS ENVERS L'ANGLETERRE.

Dans l'état actuel du monde, il me serait facile de récolter des applaudissements en dénôçant le peuple bri-

tannique, ses gouvernants et sa politique. Je ne le ferai pas, et pour deux motifs. D'abord, je ne crois nullement à l'efficacité des appels à la passion populaire pour éclairer la conscience nationale. Il me semblerait lâche d'enflammer la colère d'un auditoire exclusivement français lorsque je viens prêcher la parole de la bonne entente entre nos deux races canadiennes. De plus, il me paraît souverainement injuste de rendre le peuple anglais tout entier responsable de la politique folle et criminelle de ceux qui le gouvernent aujourd'hui.

Je crois avoir acquis le droit de rendre justice à l'Angleterre. J'ai dénoncé son action et ses tendances actuelles à un moment où il y avait quelque inconvénient à se mettre en travers du courant jingoïste qui emportait notre pays. Ces tendances, je les abhorre et je les combattrai toujours. C'est notre devoir à nous, Canadiens-Français, d'opposer une résistance infatigable à cette politique d'accaparement et de domination militaire. Mais je répète aujourd'hui ce que je n'ai cessé de proclamer au plus fort de la tourmente: cette politique est contraire aux meilleures traditions de la nation anglaise. Il existe encore une Angleterre véritablement libérale: elle hait ce délire de la force brutale, elle l'a combattu constamment et bientôt, je l'espère, elle aura raison des hommes néfastes qui dominent aujourd'hui l'Empire britannique. Cette Angleterre, je l'aime et je l'admire; et tant que nous serons sujets britanniques, c'est vers elle que nous devons porter les yeux. En organisant la résistance aux attaques de l'Angleterre impérialiste, nous devons toujours tenir compte de l'existence et des sentiments de la saine Angleterre libérale.

Nos obligations envers la Grande-Bretagne ont été et constituent encore le sujet de disputes nombreuses et passionnées. Pour bien connaître ces obligations et les accomplir, il suffit de lire attentivement notre histoire.

Voyons clair dans le passé afin de déterminer nos devoirs présents et nos relations futures. Cette étude nous aidera à constater que l'Angleterre nous a fait beaucoup de mal et beaucoup de bien. Les gens qui aiment mieux la paix que l'honneur trouvent que le bien l'emporte sur le mal et qu'en nous donnant la liberté politique, la Grande-Bretagne a généreusement racheté ses torts envers nous. Ceux-là oublient que la liberté a été le fruit d'une lutte ardue et prolongée, et que si l'Angleterre nous l'eût refusée plus longtemps, il ne resterait plus un pouce de territoire britannique sur le continent américain.

En somme, faite sans bassesse et sans passion, cette revue historique nous amènera à la conclusion que nous ne devons à l'Angleterre ni rancune ni reconnaissance. Un calcul minutieux des bienfaits et des méfaits de la mère patrie se solderait peut-être par une légère différence au détriment de la justice britannique. Nos concitoyens anglais disent volontiers que nous ne sommes pas *business like*. Je veux bien que nous leur en donnions une nouvelle preuve en leur offrant de fermer à jamais le livre des comptes du passé. A ceci, toutefois, je mets une condition essentielle: c'est qu'on n'ouvre pas de nouveaux comptes, et que ni l'Angleterre ni nos concitoyens d'origine anglaise ne cherchent à nous imposer des obligations nouvelles. Rien dans notre passé, rien à l'heure actuelle, rien à l'avenir ne nous oblige à assumer de nouvelles charges en faveur de l'Angleterre. Et quand je dis: "rien," je l'entends également au point de vue de nos obligations morales et de nos intérêts matériels. Acceptons loyalement la situation qui nous est faite: restons tranquilles; mais si on nous force à remuer, que ce soit pour aller en avant et non pour marcher à reculons.

Un mot de ce que nous appelons à tout propos et tout à fait hors de propos la "loyauté" envers l'Angleterre. Nous devons fidélité à la couronne britannique. Que cette fidé-

lité soit sincère, je le veux et je vous y adjure; mais au nom de notre dignité, cessons de la proclamer sans relâche et d'en faire l'assaisonnement fade et banal de toutes nos manifestations publiques et privées! Les Anglais qui nous connaissent et qui ont lu notre histoire savent que la fidélité des Canadiens-Français n'est pas un vain mot et que nous en avons prouvé par des actes la fermeté et la constance. Ceux qui sont trop bornés ou trop sectaires pour accepter ces preuves tangibles ne croiront pas davantage à la sincérité de nos paroles.

Notre fidélité à l'Angleterre ne peut et ne doit être qu'une affaire de raison. En faire le motif de protestations sans cesse répétées, prendre vis-à-vis de l'Angleterre des attitudes d'amoureux transis, c'est nous rendre pour le moins inutilement ridicules.

#### DEVOIRS ENVERS LE CANADA ET LES CANADIENS-ANGLAIS.

D'abord, nos devoirs dans l'ordre politique.

Notre ligne de conduite me semble toute tracée par le régime que l'Acte de la Confédération nous a fait. Les bienfaits et les inconvénients de notre constitution sont nombreux. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de les examiner en détail, ni de décider s'il eût été préférable pour nous de repousser l'idée fédérative.

Prenant notre situation telle que je la trouve, je dis que nous devons en tirer le meilleur parti possible. Evitons de demeurer ou de tomber dans un provincialisme trop étroit; résistons aux empiétements d'un fédéralisme trop absorbant. Conservons dans le domaine provincial tout ce qui est essentiel au maintien de notre caractère national: instruction publique, lois civiles, organisation municipale. Travaillons également au bon fonctionnement du régime fédéral; prenons sur ce terrain la place qui nous appartient et inspirons confiance à nos voisins en nous montrant dignes de participer avec eux au gouvernement de la chose commune.

Soyons généreux sans faiblesse là où nous sommes la majorité. Ne cédon pas le moindre de nos droits partout où nous sommes en minorité. N'oublions pas que nous ne sommes pas des serviteurs à gages, encore moins des parasites tolérés à la table du riche: nous sommes des associés à droits égaux. La force et l'étendue de nos droits dans la confédération canadienne ne se mesurent ni par le nombre de nos nationaux, ni par le chiffre de nos fortunes: voilà ce que nous sommes trop souvent portés à oublier en un siècle et sur un continent où la puissance du nombre et celle plus brutale encore de l'or tendent à devenir les arbitres suprêmes de la justice.

Le statut impérial qui nous a donné le régime actuel n'est que la sanction d'un double contrat: l'un, conclu entre les Français et les Anglais de l'ancienne province du Canada; et l'autre qui avait pour but de réunir les colonies éparses de l'Amérique Britannique du Nord. Nous sommes donc partie contractante à deux conventions, l'une nationale et l'autre politique; et nous devons veiller d'un œil jaloux à l'intégrité de ces traités. Comment pouvons-nous exiger l'exécution de ce contrat à moins d'accomplir scrupuleusement toutes les obligations qu'il nous impose?

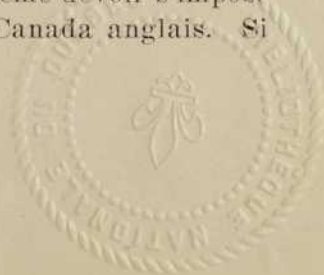
C'est en conservant à notre constitution son caractère fédératif que nous pouvons résister le plus victorieusement à ceux qui veulent nous imposer un rapprochement vers l'Angleterre et nous faire assumer des obligations nouvelles envers l'Empire. On nous dit que le Canada est une possession britannique et que ses concitoyens ne peuvent se dérober aux charges que leur impose leur allégeance. Oui, pouvons-nous répondre, le Canada est un pays britannique; mais pourquoi et comment? Parce que la couronne britannique nous ayant accordé, à nous, Canadiens d'origine française, une constitution et des privilèges particuliers, nous avons refusé de nous joindre à ses sujets en révolte qui lui ont enlevé la moitié de l'Amérique

du Nord. Sans le pacte qu'elle a conclu avec nous, la puissance anglaise n'existerait plus en Amérique. En vertu de ce pacte et de ceux qui l'ont complété, nous avons promis de défendre le drapeau britannique au Canada, à condition qu'on ne nous appelle pas à contribuer à sa défense en dehors de notre territoire. Les colons anglais qui viennent s'établir au Canada ont la stricte obligation de nous aider à respecter les conditions de ce traité et n'ont pas le droit de profiter de leur prépondérance actuelle pour le violer tandis que nous l'avons toujours respecté lorsque nous étions plus nombreux qu'eux.

Parlons maintenant de nos devoirs individuels et sociaux envers nos voisins.

Les deux dangers que nous devons éviter sont la fusion et l'isolement. Nous devons chercher tous les terrains communs où il nous est possible de donner la main à nos concitoyens anglais sans faillir à notre dignité et sans altérer notre individualité nationale.

Au point de vue de la langue, je ne crois pas qu'il soit possible ni désirable que la masse de notre peuple apprenne et parle l'anglais. L'homme du peuple ne peut généralement se servir que d'une langue. La diffusion de la langue anglaise dans les couches populaires se pratiquerait aux dépens de l'idiome national et ne tarderait pas à atteindre les fibres intimes de notre tempérament ethnique. Ce serait la voie la plus sûre vers l'anéantissement de notre nationalité. Il n'en est pas ainsi de nos classes dirigeantes, de ceux qui par leur fortune, leur culture intellectuelle et leur situation politique et sociale doivent diriger notre peuple et maintenir l'union entre nous et nos voisins. A ceux-là incombe le devoir d'apprendre l'anglais, de se rapprocher des classes dirigeantes de la majorité anglaise, d'étudier à fond le tempérament, les aspirations et les tendances des Anglo-Canadiens. Le même devoir s'impose d'ailleurs aux classes dirigeantes du Canada anglais. Si



les groupes les plus influents et les plus éclairés des deux races s'efforçaient de se fréquenter davantage et de se mieux connaître, notre avenir national serait moins précaire. Nous constaterions qu'il y a chez les Anglo-Canadiens, et particulièrement dans la grande province d'Ontario, beaucoup moins de fanatisme que nous le croyons généralement. D'autre part, nos voisins découvrirait que nous ne sommes pas la race inférieure qu'un grand nombre d'entre eux méprisent avec une si naïve arrogance. Ils s'apercevraient que la possession de l'or ne constitue pas la seule supériorité, et que s'ils connaissent mieux que nous le moyen d'opérer de gros dividendes, nous avons sur d'autres terrains des facultés prépondérantes.

Afin de rendre ce contact fécond et cette étude utile, nous devons y apporter certaines qualités essentielles: la sincérité, la droiture, l'indulgence, et une forte dose d'altruisme, afin de nous placer mutuellement à nos points de vue particuliers avant de condamner ce que nous appelons nos préjugés de race. De notre part, moins nombreux et plus pauvres, il faut surtout éviter l'avilissement lorsque nous parlons en présence des Anglais et l'injure lorsque nous sommes loin d'eux. C'est là besogne de valet ou, pour mieux dire, ignoble besogne de mauvais valet. Pour tout au monde, évitons de nous rendre méprisables!

#### DEVOIRS ENVERS NOUS-MÊMES.

Ce sont les plus importants; car c'est dans la fidélité à nos devoirs nationaux que nous puiserons la force et la lumière nécessaires à l'accomplissement de tous les autres.

Le premier problème qui se pose à notre esprit, c'est celui-ci: devons-nous être plus Français que Canadiens ou plus Canadiens que Français? En d'autres termes, devons-nous être des Français au Canada ou des Canadiens d'origine française?



Je ne conçois pas qu'on puisse hésiter un instant à répondre que nous devons rester essentiellement Canadiens.

Loin de moi la pensée de vouloir étouffer chez mes compatriotes la voix du sang. Notre amour pour la France est légitime et naturel: il peut et doit être réel, profond et durable; mais il doit rester platonique; et surtout il ne doit jamais nous faire oublier nos devoirs envers nous-mêmes et ceux que les circonstances de notre histoire et de notre situation actuelle nous imposent.

Pour comprendre et déterminer la nature de nos sentiments à l'endroit de la France, il faut employer la même méthode que j'ai indiquée tantôt, lorsque j'ai parlé de nos obligations envers l'Angleterre: étudier notre histoire avec sang-froid et ne pas faire de légende.

Cette étude nous prouvera que la séparation de l'ancienne France et de la nouvelle entraine manifestement dans les desseins providentiels. Non seulement notre mère-patrie a consenti très volontiers à rompre le lien; mais ses gouvernants ont travaillé très efficacement à préparer cette scission. J'excepte cependant le trop court régime de Colbert; et si les limites de mon sujet le permettaient, j'ouvrirais une parenthèse à l'éloge de cet homme d'un génie si modeste et si profond auquel l'histoire n'a pas encore rendu justice. Colbert n'était pas seulement un financier et un homme d'Etat de premier ordre; il avait conçu une grande et vraie politique coloniale plus d'un siècle avant que les circonstances en eussent imposé une à l'Angleterre. Colbert disparu, la séparation devint inévitable.

Longtemps avant le traité de Paris, les Canadiens avaient commencé de former un groupe distinct de la nationalité française. Montcalm se plaint déjà de l'esprit d'indépendance des colons: une des préoccupations constantes de ce dernier héros des armes françaises en Amérique était de maintenir la concorde entre les officiers et

les soldats de l'armée d'occupation, et les miliciens de la colonie. Un des traits remarquables des articles de la capitulation de Montréal, c'est la distinction très nette que M. de Vaudreuil fait entre les Français et les Canadiens, même lorsqu'il parle de ceux qui vont rester au Canada et devenir sujets britanniques. La lecture de ce document nous prouve que le gouverneur se préoccupait beaucoup plus de favoriser le départ des soldats et des fonctionnaires du roi de France, et de sauver les richesses des compagnies à fourrures, que d'assurer le sort des colons. On conteste aujourd'hui l'authenticité du mot de Voltaire sur les arpents de neige du Canada; mais si le cynique vieillard n'a pas dit le mot, ce fut bien là la pensée de la plupart des Français de l'époque. Et cette pensée s'est manifestée crûment lorsque le gouvernement français fit banqueroute aux dettes de la colonie et refusa de payer les obligations de son intendance qui nous avait pillés puis abandonnés, crevant de faim, épuisés par un demi-siècle de guerre contre les Iroquois, les colons de la Nouvelle-Angleterre et les armées de la Grande-Bretagne.

Si le traité de Paris nous avait conservés à la France, que serait-il advenu de nous? En présumant que nous eussions échappé au régime sanglant de la Terreur, il est plus que probable que Napoléon nous eût vendus aux Américains sans même nous consulter, comme il fit de la Louisiane. Eussions-nous survécu à l'Empire, comment nous serions-nous accommodés du régime actuel de la France? Nous avons conservé, beaucoup plus que nos frères d'outre-mer, notre caractère de Normands et de Français du nord: nous haïssons d'instinct la centralisation, l'organisation administrative, le militarisme légal et tout ce qui constitue le régime essentiellement impérialiste que Bonaparte a donné à la France moderne et que la troisième république a maintenu dans toute son intégrité.

Je résume tous ces faits historiques sans haine et sans

amertume; je n'entreprends même pas de les juger. Si j'avais à apprécier, comme Français, la conduite de la France monarchique à notre endroit et la politique de la France moderne, j'indiquerais une foule de circonstances atténuantes et de causes incontrôlables. Mais, comme Canadien, je dis qu'il est absurde de perdre notre temps à manifester des regrets stériles et des aspirations irréalisables.

Soyons Français comme les Américains sont Anglais. Conservons et développons chez nous les instincts, les traditions et l'intellectualité que notre origine nous a légués; et à ce point de vue, nous ne saurions trop faire pour maintenir et fortifier les liens de parenté qui nous unissent à la France. Mais nous devons concentrer notre allégeance politique et nos aspirations nationales sur le sol du Canada.

Quelques-uns de nos compatriotes envisagent avec bonheur le jour où nous reconstituerons en Amérique, de droit comme de fait, une nouvelle France, un état libre où notre race dominera sans partage. C'est assurément là un rêve légitime et attrayant; et le travail des siècles peut le réaliser plus rapidement que les apparences ne l'indiquent. Mais c'est encore un rêve; et ce qu'il faut faire, c'est le devoir du moment.

Le meilleur moyen de conserver nos traditions nationales et de préparer notre avenir, quel qu'il soit, ce n'est pas de vivre dans les souvenirs d'hier et les aspirations de demain, mais d'exécuter fidèlement le travail de la journée.

Nous sommes les voisins et les associés d'une majorité anglaise. Nous ne voulons pas que nos concitoyens resserrent les liens qui nous attachent à l'Angleterre, ni qu'ils rompent à leur avantage l'équilibre des deux races au Canada. En retour, nous ne devons pas blesser leur sentiment national et leurs justes susceptibilités en désirant un rapprochement politique vers la France ou une rupture de la

Confédération canadienne. Restons solides sur le terrain où les circonstances de l'histoire nous ont placés. Résistons fermement à l'absorption politique du Canada dans l'Empire et à l'extinction de notre nationalité au Canada. Respectons la foi que nous avons jurée à l'Angleterre et à la majorité anglo-canadienne: c'est le meilleur moyen de leur faire respecter leur propre parole.

Il importe à notre sécurité de convaincre les Anglo-Canadiens d'un fait d'ailleurs indéniable: c'est que ce n'est pas à titre de Français mais à titre de Canadiens que nous ne voulons pas nous rapprocher de l'Angleterre et assumer des obligations nouvelles dans son Empire.

C'est, du reste, sur ce terrain de la nationalité que se manifestent les excès dangereux que j'ai signalés tantôt: l'avilissement en face des Anglais; la haine et l'injure dès qu'ils ont le dos tourné. L'instinct de race est, comme tous les instincts naturels, un puissant moyen d'action individuelle et sociale; mais, comme les autres instincts, il doit être contrôlé et tempéré par la raison. Sinon, il peut conduire à des erreurs funestes et devenir l'agent le plus efficace de notre désagrégation nationale.

C'est à l'instinct de race que les politiciens font appel pour nous aveugler lorsqu'ils sont forcés de choisir entre le devoir et le pouvoir. C'est au même instinct qu'on s'adresse lorsqu'on veut forcer le peuple à donner sa confiance aux hommes de son sang, même lorsqu'ils trahissent ses intérêts nationaux ou qu'ils déshonorent la position qu'ils occupent en se livrant à la corruption, à la débauche et aux malversations de toutes sortes. En un mot, c'est en spéculant sur cet instinct qu'on cherche souvent à nous inspirer une indulgence coupable pour les renégats et les agioteurs de notre race. C'est ce genre de patriotisme que le docteur Johnson, si je ne me trompe, a si bien caractérisé en disant qu'il est le dernier refuge du vaurien. (1)

---

(1) *Patriotism is the last refuge of a rogue.*

DISCOURS DU 24 JUIN.

J'ouvre ici une parenthèse sur les discours de la St-Jean-Baptiste.

Loin de moi la pensée de condamner ces manifestations périodiques de notre existence nationale. Elles sont belles, légitimes; elles devraient être fructueuses. Mais pour que cette dernière condition s'accomplisse, il importe que notre patriotisme ne se dépense pas tout entier en processions, en étalage de drapeaux, en chars allégoriques, en tapage de trompettes et de pétards, en banquets et en discours.

Permettez-moi une courte analyse de ces harangues sonores dont les thèmes habituels sont: Nos Ancêtres; notre Langue, nos Institutions, nos Lois; notre Religion et notre Nationalité.

Il est sans doute très beau de faire le panégyrique de nos ancêtres; mais il importe surtout de travailler à nous rendre dignes d'eux. Et si leurs cendres doivent tressaillir de joie dans leur tombe humble et glorieuse, que ce soit en nous voyant continuer l'œuvre qu'ils ont si bien commencée, plutôt qu'en entendant un éloge pompeux sortir une fois l'an des lèvres de ceux qui n'ont pas honte de déshonorer la mémoire de nos pères et de vendre pour un plat de lentilles le patrimoine qu'ils ont eu tant de peine à nous conserver.

Chantons les beautés de notre langue; mais le meilleur témoignage que nous puissions lui rendre, c'est de la bien apprendre et de la bien parler. Souvenons-nous qu'elle est essentiellement la langue de la droiture, du courage et du respect à la foi jurée. Ne la souillons pas en la faisant l'instrument du mensonge, de la bassesse, des passions vulgaires et de la trahison.

Glorifions-nous de nos institutions; mais ne nous contentons pas d'en faire l'éloge. Si nous voulons qu'elles con-

tinuent d'être bonnes, rendons-les sans cesse meilleures et de plus en plus propres à servir à notre pays et à notre race. En ces temps de concurrence acharnée, ceux qui s'arrêtent sont foulés aux pieds.

Soyons orgueilleux de nos lois: elles témoignent de l'intelligence et de la science de ceux qui les ont faites; elles réunissent les meilleures qualités des lois françaises dont nous avons hérité et des lois anglaises que notre changement d'allégeance nous a données. Mais veillons surtout à ce que ceux qui les font ne les vendent pas, à ce que les juges qui les interprètent ne les fassent pas mépriser.

Bénédissons Dieu qui nous a conservé la foi de nos pères. Mais de même qu'il ne faut pas nous contenter d'être patriotes le 24 juin, prenons garde de n'être catholiques que le dimanche et les jours de fêtes d'obligation. N'oublions pas qu'une minorité est tenue à un certain degré de supériorité morale sur ceux qui l'entourent, plus nombreux et plus riches. Nous nous glorifions volontiers d'être en Amérique les apôtres de la vraie foi et des traditions françaises: prêchons par nos actes plus que par nos paroles.

Etant catholiques, soyons probes, austères dans nos mœurs: que notre conduite ne soit pas la condamnation de notre foi. Et surtout, ne soyons pas catholiques dans la seule gouverne de notre vie privée, mais témoignons de notre foi dans les manifestations de notre vie sociale et nationale. Prouvons à nos concitoyens protestants la vérité du mot de Guizot, protestant lui-même: que l'Eglise catholique est une grande école de respect — non seulement du respect dû à autrui, mais du respect que nous nous devons à nous-mêmes. Opposons ce respect au satirisme qui désagrège les vieilles sociétés; opposons la vraie charité à l'égoïsme qui nous envahit, le désintéressement au culte de l'or, la vraie probité, fille de l'honneur, à la seule crainte des lois, mère des compromis, des opérations louches et de tous les détours d'une fausse conscience.

Français d'origine, faisons respecter notre nationalité et nos traditions, faisons aimer la France en reproduisant ses meilleures qualités plutôt qu'en cherchant à opérer un rapprochement politique impossible que, du reste, aucun d'entre nous ne désire.

Faisons renaître ou développons en nous-mêmes les traits caractéristiques de la race française: le sentiment profond de l'honneur individuel et national, l'exactitude et la probité plutôt que la hardiesse des opérations commerciales, l'esprit d'économie, la persévérance et la perfection du travail, la culture approfondie et variée des facultés diverses de l'intelligence.

Nous ne pouvons songer à dominer par la force — et certes, je suis loin de le regretter: cherchons à équilibrer notre situation par les qualités du caractère et la supériorité de l'esprit.

Parmi les dangers qui nous menacent sur ce terrain, je signalerai particulièrement l'amour de l'argent. Cette passion se manifeste également chez nos voisins; mais elle prend chez eux un caractère de force qui lui enlève quelque chose de son matérialisme abrutissant. Pour l'Anglo-Saxon, la possession de l'or est le moyen suprême de dominer: c'est un instrument d'action et de puissance. Ses facultés le portant naturellement aux opérations financières, la fortune n'arrête pas chez lui l'activité et le goût du travail. Moins âpres au gain, nous poussons moins loin que lui la course à la richesse. Plus vite rassasiés, nous ne trouvons dans la fortune qu'un instrument de jouissance: elle développe en nous la vanité, l'égoïsme et l'amour du confort et de l'oisiveté. On reproche à l'intellectualisme d'avoir engendré chez les Français modernes l'indifférentisme social; le désir de la jouissance matérielle est en voie de produire le même mal chez nous, sans nous donner en compensation la supériorité intellectuelle que peuvent réclamer nos cousins d'outre-mer; et de plus elle

nous met en concurrence avec nos voisins anglo-saxons sur un terrain — celui des affaires — où ils seront toujours nos supérieurs.

Inutile d'insister sur les dangers de cet indifférentisme que je viens de signaler. Dans tous les pays démocratiques, il a pour résultat immédiat de livrer la chose publique aux mains des intrigants et des faiseurs. Situés comme nous le sommes, entourés de dangers extérieurs, cette tendance pernicieuse nous prive d'éléments précieux pour l'organisation nationale. Je reviendrai tantôt sur ce point.

#### MOYENS D'ACTION ET DEVOIRS PARTICULIERS.

Considérons un instant les moyens à prendre pour assurer le fonctionnement de notre vie nationale et la préserver des dangers qui la menacent à l'intérieur et à l'extérieur.

Je pourrais résumer ma pensée en une phrase: Aimons le Devoir! L'accomplissement du devoir national n'est que le résultat de l'accomplissement du devoir individuel par chacun d'entre-nous. Mais il est des devoirs particuliers qui incombent à certaines classes dirigeantes de notre société et je veux en dire un mot.

#### ROLE DU CLERGÉ.

S'il existe ici une classe dirigeante, c'est bien le clergé. Nous avons laissé envahir notre mentalité par de si singulières petitesses, qu'il est devenu presque impossible de parler du clergé canadien-français, de son histoire et de son rôle social, sans s'entendre accuser, soit de flagornerie, soit d'insolence sacrilège. Ceci tient sans doute au rôle absolument exceptionnel qu'a joué le clergé canadien-français.

Il suffit de d'étudier l'histoire de notre pays pour comprendre l'importance et la beauté de ce rôle. Lorsque nous restâmes abandonnés aux vainqueurs, plus que ruinés, affamés, privés des éléments les plus essentiels à la vie

d'un peuple, le clergé dut faire face à une situation presque désespérée. Tandis que tous les fonctionnaires et un nombre considérable d'hommes de profession, de négociants et de nobles nous quittèrent, le prêtre resta. Je sais bien qu'on a établi que l'exode des classes dirigeantes, à l'époque de la conquête, ne fut pas aussi complet qu'on le croit généralement. Il n'en est pas moins certain que les nobles et les bourgeois restés au Canada ne formaient qu'une catégorie peu nombreuse d'individus, dont la fortune avait été plus ou moins entamée par les guerres. Ils ne constituaient assurément pas une classe sociale qui pût guider le peuple dans sa voie nouvelle. Seul le clergé conserva sa situation et son influence collectives autant que personnelles. Ce n'est que justice de dire qu'il fut à la hauteur de sa tâche et qu'il gouverna admirablement notre pauvre barque désemparée. Il sut faire accepter au peuple la situation que le changement d'allégeance lui avait faite. Il conserva chez nous l'attachement à la foi, à la langue et aux traditions, l'amour du sol, l'esprit d'union et de résistance passive, la seule alors possible. Il réussit en même temps à apaiser l'amertume et les haines que les luttes sanglantes de la conquête avaient laissées dans les cœurs. On peut discuter l'attitude du clergé dans certaines circonstances difficiles: les guerres de l'Empire, la révolte de 1837; mais à moins d'ignorer notre histoire, ou de la lire en sectaire ou en badaud, on ne peut contester que le rôle du clergé fut tout à la fois ferme, conciliant, éclairé et profondément patriotique.

Ce rôle s'est nécessairement modifié avec les circonstances. Nos prêtres ont dû longtemps assumer des fonctions sociales et même politiques qui n'appartenaient pas en elles-mêmes à leur caractère sacerdotal. La croissance de la nation, le développement des forces sociales, la diffusion de l'enseignement ont peu à peu formé des hommes et des classes dirigeantes à qui re-

venaient de droit l'exercice des fonctions que le clergé avait été obligé de remplir durant de longues années. Ce déplacement ne s'est pas accompli sans qu'il en résultât quelques frottements et même parfois des crises douloureuses. Mais, à tout prendre, la transformation s'est bien opérée.

Ce qui subsiste à mes yeux, à travers cette évolution, c'est que le clergé est encore et doit rester notre classe dirigeante par excellence. Il forme chez nous une véritable aristocratie morale et intellectuelle dont les titres, gravés dans le cœur du peuple, sont plus solides que les parchemins de n'importe quelle couronne. Je suis de ceux qui veulent le maintien de cette aristocratie; et pour rien au monde voudrais-je que nos prêtres devinssent de bons bourgeois, plus considérés à cause de l'opulence de leurs maisons et de leurs équipages qu'en raison de leur grandeur sacerdotale et patriotique.

J'ai signalé tantôt les dangers que nous offre l'amour du confort, de l'aisance et de l'oisiveté. C'est à nos curés qu'il importe le plus de dénoncer cette tendance à l'obésité morale qui nous menace et à lui opposer l'exemple du dévouement, de l'activité intellectuelle, de la simplicité des mœurs, de l'urbanité des manières.

#### CORPS ENSEIGNANT.

Parler du corps enseignant, c'est rester dans la sphère d'action du clergé, au moins quant à l'enseignement supérieur. Tandis que le matérialisme et ce qu'on me permettra d'appeler le snobisme moral ont pénétré les programmes d'étude de la plupart des pays civilisés, nos grandes maisons d'éducation sont restées essentiellement indépendantes et religieuses. C'est un élément de supériorité qu'il faut conserver. Mais si nous voulons résister au nivellement, il est essentiel que ceux qui sont

à la tête de nos universités, de nos collèges et de nos écoles supérieures les rendent inattaquables au point de vue de la compétence du personnel enseignant et qu'ils adaptent leurs méthodes et leurs programmes pédagogiques aux besoins d'aujourd'hui et même à ceux de demain .

Je ne fais aucun cas des critiques systématiques et de tous les *tics* qui s'attaquent à toutes les œuvres dont l'Eglise et ses prêtres conservent la direction. C'est un des glorieux privilèges de la foi catholique d'être en butte, non seulement à la persécution violente, mais même aux piqures d'épingles qui ont anéanti plus d'œuvres et de doctrines humaines que l'épée et le canon. Mais précisément à cause de cette surveillance continuellement jalouse, il est essentiel que les maisons d'éducation restées sous l'autorité de l'Eglise se mettent à l'abri de tout reproche bien fondé.

Je ne m'attarderai pas sur la question de l'enseignement technique. Mais je veux dire un mot de la formation morale de notre jeunesse étudiante. Il me semble que nos éducateurs redoutent trop de laisser pénétrer dans leurs institutions les journaux, la politique, les questions d'administration et de finances, et même les scandales de la vie publique. Je comprends qu'il leur répugne de mettre les âmes jeunes et pures qui leur sont confiées au contact de la boue et des ordures de la rue. Mais ces jeunes gens dont ils s'efforcent de faire des hommes devront descendre demain dans la rue. Si on ne leur a pas appris qu'il faut éviter de marcher dans cette boue, comment sauront-ils suivre le droit chemin?

La transition du collège à la vie publique est trop brusque. D'une vie régulière, bien ordonnée, où tous les précipices sont cachés ou soigneusement bordés de garde-fous paternels et solides, nos jeunes gens passent tout à coup à une liberté complète qui les saisit, les grise et les

égare. Au point de vue des idées politiques, ils retombent dans le moule étroit, *rouge* ou *bleu*, où leurs pères et leurs grand'pères ont passé avant eux. Et pour leur gouverne particulière dans l'exercice de leur profession ou de leur métier et dans l'accomplissement de leurs devoirs civiques, ils imitent naturellement la conduite de ceux qui les entourent, d'une foule de gens haut cotés, maires, échevins ou marguilliers, qui se garderaient bien de commettre le moindre délit personnel, mais qui ne se font aucun scrupule de se faire les auteurs ou les complices de toutes sortes de malversations publiques. Il se produit ainsi dans notre société ce phénomène étrange, je pourrais même dire monstrueux, d'une éducation profondément chrétienne, de la pratique à peu près universelle de la religion, et d'une fausseté de conscience et d'une corruption morale très marquées dans le gouvernement de la chose publique. Il y a là un mal et un danger qu'il serait criminel de ne pas dénoncer.

Qu'on laisse pénétrer dans les collèges, au moins par la voix des journaux, les clameurs et les vilénies de la rue! Et tout en formant l'intelligence et le caractère du jeune homme, qu'on lui apprenne à discerner, à la lumière des principes religieux et des vérités intellectuelles qu'on lui inculque, tout ce qu'il y a de faux, de laid et de déshonorant dans les agissements de la société. Qu'on lui grave en même temps dans l'esprit qu'il a des devoirs à accomplir envers la communauté sociale, aussi importants que ceux que réclament sa famille et lui-même. On le préparera ainsi à mieux se préserver lui-même de la contagion et à jouer son rôle dans la réforme de cette société dont il sera demain l'une des têtes dirigeantes.

Je ne dirai qu'un mot de l'enseignement primaire et secondaire. Nous sommes peut-être trop portés, comme l'ont été avant nous les autres peuples, à vouloir surcharger nos programmes d'études. Il est moins important

d'enseigner beaucoup de choses que d'enseigner les choses qu'il faut et de les bien enseigner. Dans nos campagnes surtout, on devrait réduire les études aux matières essentielles. Il est inutile et dommageable de garder trop longtemps à l'école l'enfant qui devra continuer de vivre du travail des champs. Pour ceux d'une intelligence et d'un caractère exceptionnels, — et c'est à la campagne qu'on les trouvera plus souvent, — on devrait fonder plusieurs bonnes maisons d'enseignement secondaire, sortes d'étapes entre l'école primaire et le collège. Ces écoles suffiraient à préparer de bonne heure le jeune homme à l'exercice du commerce ou des métiers; et si les circonstances lui permettaient de pousser plus loin ses études, il pourrait aller de là aux maisons d'enseignement supérieur dont le nombre et les cours seraient ainsi réduits d'autant.

#### DEVOIRS DES HOMMES PUBLICS.

Je ne ferai pas long le chapitre des devoirs de nos hommes politiques. Je suis du métier; et je parlerais peut-être sous l'influence d'un dégoût trop vif pour être absolument juste. Mais je ne saurais laisser passer sous silence les défauts qui résultent de l'état moral dont j'ai parlé: je veux dire cet égoïsme, cette paresse intellectuelle et cette soif de jouissance qui paralysent tant de caractères et alourdissent tant d'intelligences!

J'entends souvent parler de "politique pratique". On désigne par là la possession du pouvoir et les avantages qu'il procure. Je ne chicanerai pas ceux qui aiment le pouvoir: il serait impossible de constituer un parti politique sans lui laisser entrevoir l'accès au faite des honneurs comme récompense de ses luttes. Mais je voudrais qu'on cherchât davantage à mériter ce succès; qu'on prisât la force morale plus encore que le pouvoir, et l'honneur plus que les honneurs. Je prétends qu'à la longue, même au point de vue du succès, cette politique est la meilleure; et

c'est sans contredit la plus pratique pour assurer le bon gouvernement d'un pays et la bonne administration des deniers publics.

Envisagés au point de vue national, les devoirs de nos hommes politiques sont de deux sortes, à cause de la forme particulière de notre constitution.

A Ottawa, la situation est difficile. Là, comme partout où nous sommes en contact avec l'élément anglais, nous avons deux dangers à éviter: celui de nous laisser paralyser, de servir d'instruments aux coteries, de jouer entre les mains de nos alliés politiques le rôle de racleurs de votes français à leur bénéfice et de sacrifier les droits de notre nationalité aux intérêts de parti; — et celui de nous isoler, de mettre notre race en butte à la haine ou à la méfiance de ceux qui nous connaissent mal. Nos représentants au parlement fédéral ont pour mission d'inspirer la confiance et le respect, de parler et d'agir avec courage, avec prudence et avec fermeté. Je vous laisse à juger si ce programme s'accomplit.

A Québec, la situation est à la fois plus facile et plus dangereuse. Elle est plus facile parce que nous sommes chez nous, parce que nous sommes maîtres de nos lois et de notre administration. Elle est plus dangereuse, précisément parce que nous sommes chez nous, et qu'ayant en main le gouvernement de la seule province française du Canada, nous serons jugés sur nos actes.

Nos législateurs provinciaux sont-ils bien pénétrés de leur responsabilité morale? Se rendent-ils compte que chaque loi mauvaise qu'ils votent, que chaque faute administrative qu'ils commettent peut devenir un clou dans le cercueil où notre indépendance législative serait enfermée? Souhaitons que le malheur nous soit épargné d'avoir un jour à nous dépouiller nous-mêmes de nos prérogatives et de notre autonomie provinciale parce que nous n'aurons pas d'autre moyen de nous délivrer d'un parlement corrompu ou impotent!

CLASSE DIRIGEANTE.

Je ferai appel ici à tous ceux qui peuvent constituer une classe dirigeante en dehors des partis politiques, à tous ceux qui, par leur fortune, leur intelligence et leur position sociale, peuvent influer sur l'opinion publique et faire ou défaire les parlements.

Le secret de la grandeur politique de l'Angleterre, ce qui lui permettra peut-être de se relever de sa déchéance actuelle, ce sont moins ses hommes d'Etat et son parlement que la force et l'action sociale de ses classes moyennes. Il serait à souhaiter qu'une classe de ce genre se formât chez nous et fit sentir son influence dans les luttes politiques et surtout dans la direction de nos grands journaux.

Il en est trop parmi nous qui sont convaincus que la politique appartient aux politiciens, comme la loi appartient aux avocats et la médecine aux médecins. Dans une démocratie, la politique appartient à tout le monde; les gouvernants ne sont que les mandataires des gouvernés, et si les gouvernants sont pervers ou impotents, la faute en est aux gouvernés. Et plus votre influence sociale est grande, plus vous êtes tenus de veiller à la conduite de ceux qui administrent la chose publique — fédérale, provinciale ou municipale. Ne dites pas que le peuple est stupide ou corrompu, qu'il accorde ses suffrages à des faiseurs ou à des emplâtres. Si, riches, influents ou instruits, vous avez négligé d'éclairer et de diriger le peuple, vous avez non seulement perdu le droit de l'accuser, mais c'est vous qui êtes les coupables.

Je connais maints personnages respectables et bedonnants, pleins de rentes et de vertus, qui lèvent les bras au ciel et déversent les flots de leur mépris sur la politique et les politiciens, sur la charte et les échevins. Ils se gardent, d'ailleurs, de s'imposer le moindre sacrifice per-

sonnel pour réformer les mœurs; ils livrent, sans scrupule, la caisse publique aux fripons et l'œuvre nationale aux renégats. Ceux-là ont beau se glorifier d'être des pères et des époux modèles et se rendre dignes du triomphe de l'épithaphe bourgeoise, je leur dis, moi, qu'ils sont des malfaiteurs sociaux. C'est cette race d'égoïstes vertueux et satisfaits, dont le Pharisien de l'Évangile reste le type accompli, qui me fait dire souvent, sans paradoxe, que les honnêtes gens sont responsables de la plupart des crimes sociaux.

#### FEMMES CANADIENNES.

Oserai-je dire un mot de l'action sociale que la femme canadienne peut et doit exercer? Je ne sais si vous vous rendez bien compte, Mesdames, de tout ce que vous pouvez pour le bien de votre pays. C'est vous qui imprimez à l'enfant, à cet âge où son cœur et son cerveau ne sont qu'une pâte molle entre vos mains, ces traits indélébiles qui le font ce qu'il sera toute sa vie. C'est vous qui formez le cœur et le caractère; et comme les peuples se gouvernent, grandissent ou dégèrent par les manifestations de leur tempérament beaucoup plus que par les œuvres de l'intelligence, c'est entre vos mains que repose vraiment l'avenir de notre nationalité. Nous serons fermes, courageux, intègres et généreux, nous posséderons tous les éléments de lutte et de succès, si vous savez apprendre à ces petits êtres que vous aimez tant autre chose que boire et manger, si vous leur faites comprendre de bonne heure qu'on n'est pas créé et mis au monde pour se bien nourrir d'abord, se bien vêtir ensuite et, plus tard, avoir une belle position et faire de l'argent.

En dehors du foyer de la famille, mais sans sortir du cercle plus ou moins étendu de vos relations sociales, vous pouvez exercer une influence salutaire sur l'état moral de ceux qui vous entourent. Je ne vous demande pas de vous

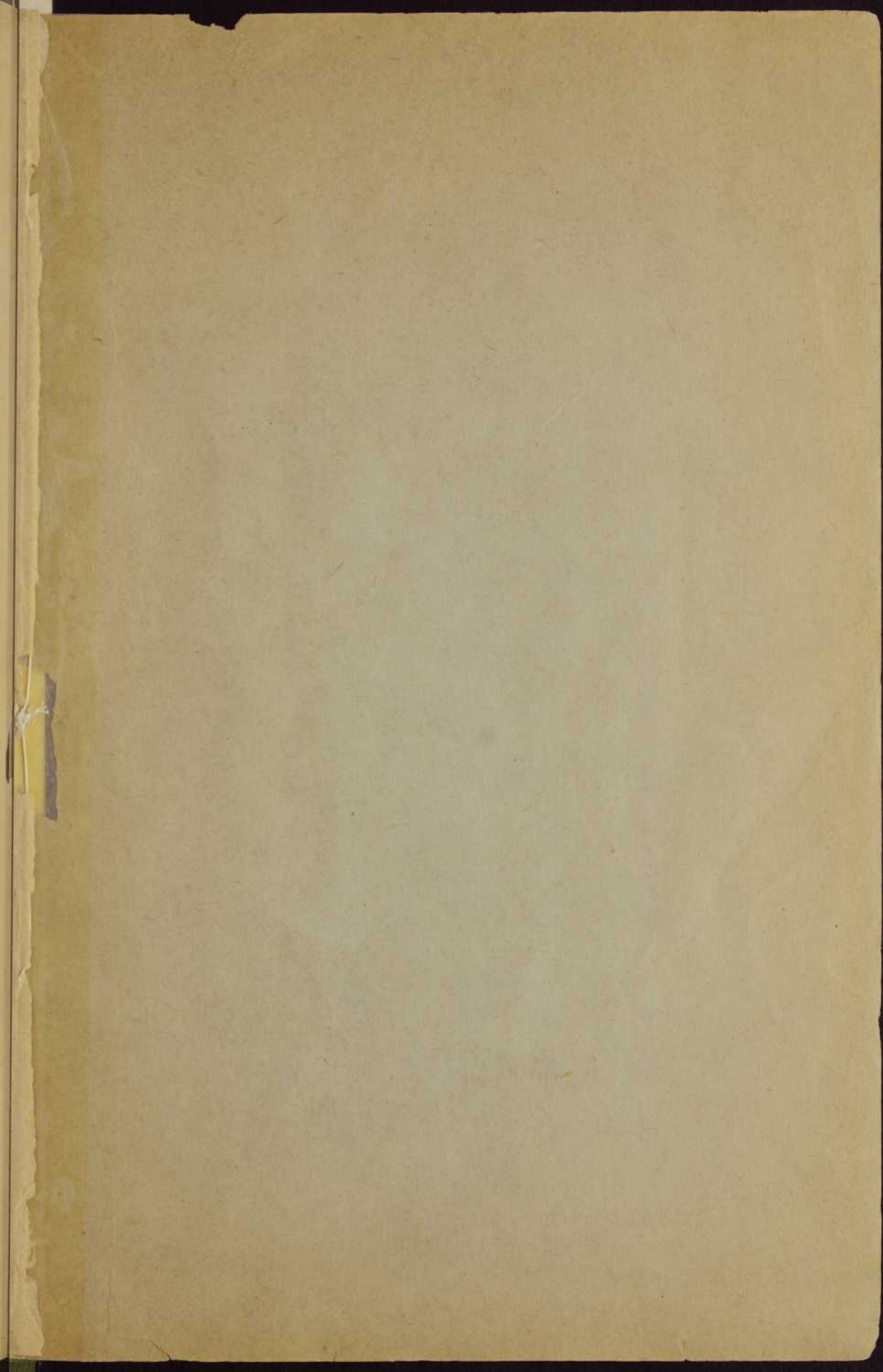
occuper de politique, de finances ou d'administration municipale, de faire des congrès et de lancer des programmes; mais dans le simple accueil que vous faites aux hommes de votre connaissance qui s'occupent de toutes ces choses, vous pouvez jouer un rôle très important sur ce terrain. Faites comprendre que pour vous plaire, pour se faire ouvrir les portes de votre salon ou pour aspirer à la main de votre fille, il faut d'abord être intègre et honorable, ne pas se mêler aux tripotages véreux et ne pas se ménager dans la politique ou ailleurs une popularité et des succès de mauvais aloi. Vous contribuerez par là à assainir la vie publique et la société, et à faire cesser cette promiscuité scandaleuse des honnêtes gens et des fripouilles qui caractérise trop de nos salons.

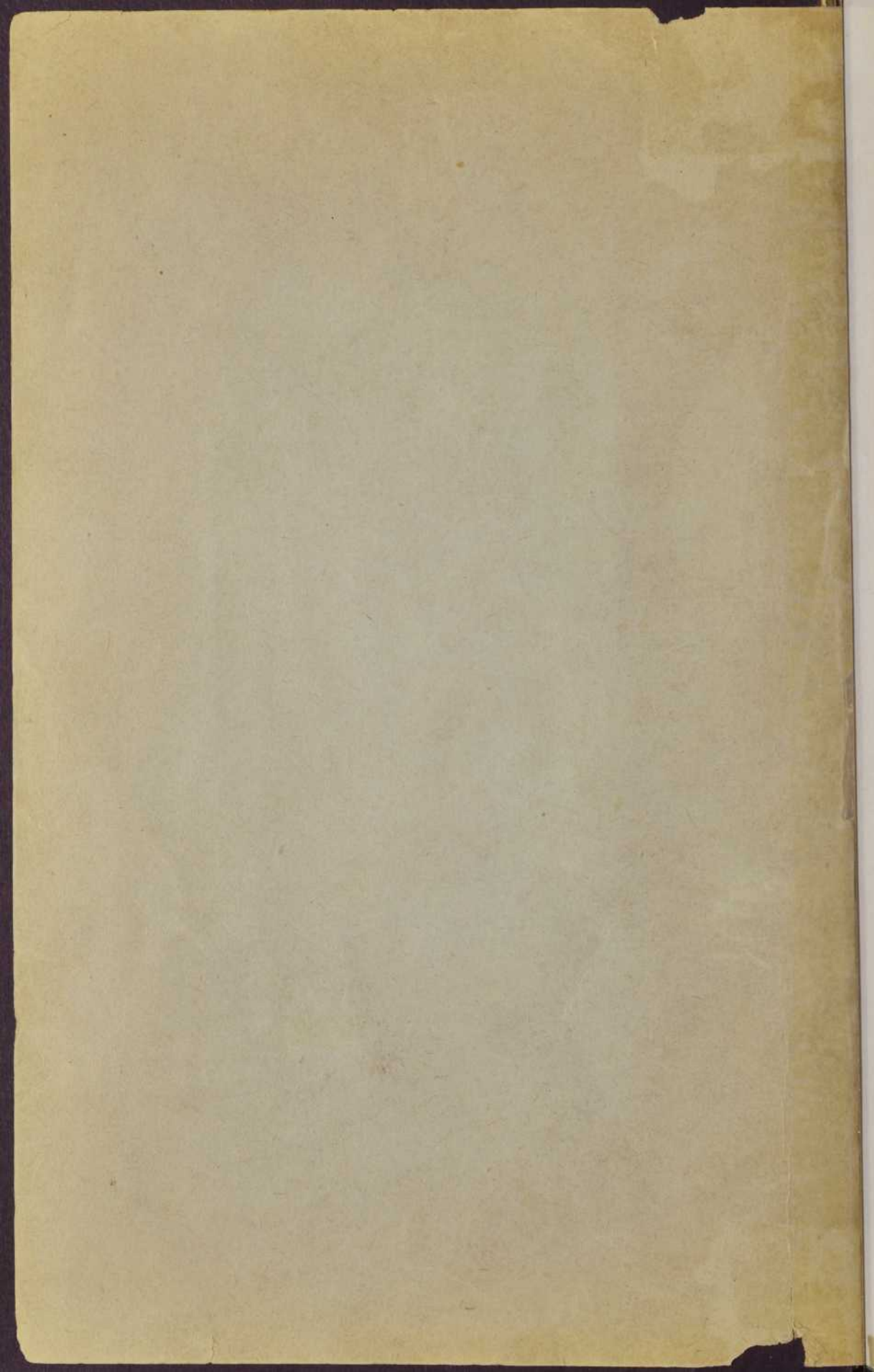
#### LES JEUNES.

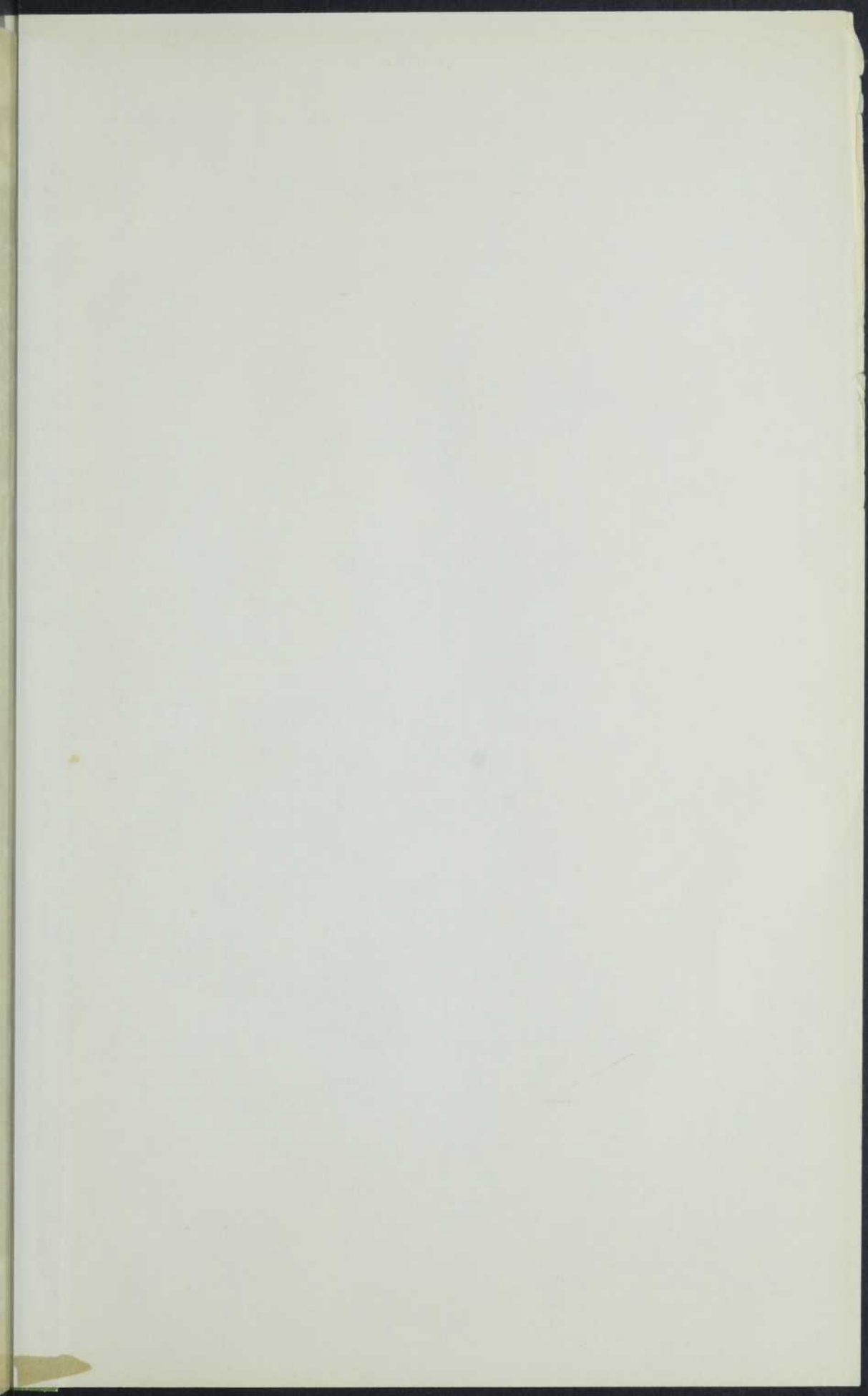
Un mot à vous, jeunes gens, encore tout pleins du feu purifiant de la jeunesse. Restez longtemps jeunes, ne prêtez pas trop tôt l'oreille aux froides paroles de ceux qui vous disent que tout n'est que calcul et que le patriotisme n'est bon qu'à gonfler de périodes sonores les discours du 24 juin. Gardez votre enthousiasme, gardez-le longtemps, gardez-le toujours! Mais pour qu'il dure, ménagez-le: tempérez-le par la raison, ne le dépensez pas à tout propos, ne le perdez pas en œuvres stériles, ne le souillez pas au contact d'œuvres mauvaises. Faites pénétrer l'enthousiasme en vous-mêmes afin qu'il vous inspire au moment de la lutte, lorsque la foi ou la patrie auront besoin de vous. Soyez sérieux, cultivez votre intelligence, mettez de la dignité dans votre vie privée et dans vos manifestations publiques. Vous avez prouvé déjà que vous savez faire face aux insultes et opposer la résistance ferme et digne aux injures grossières. Préparez-vous aux luttes de demain en faisant joyeusement le travail d'aujourd'hui!

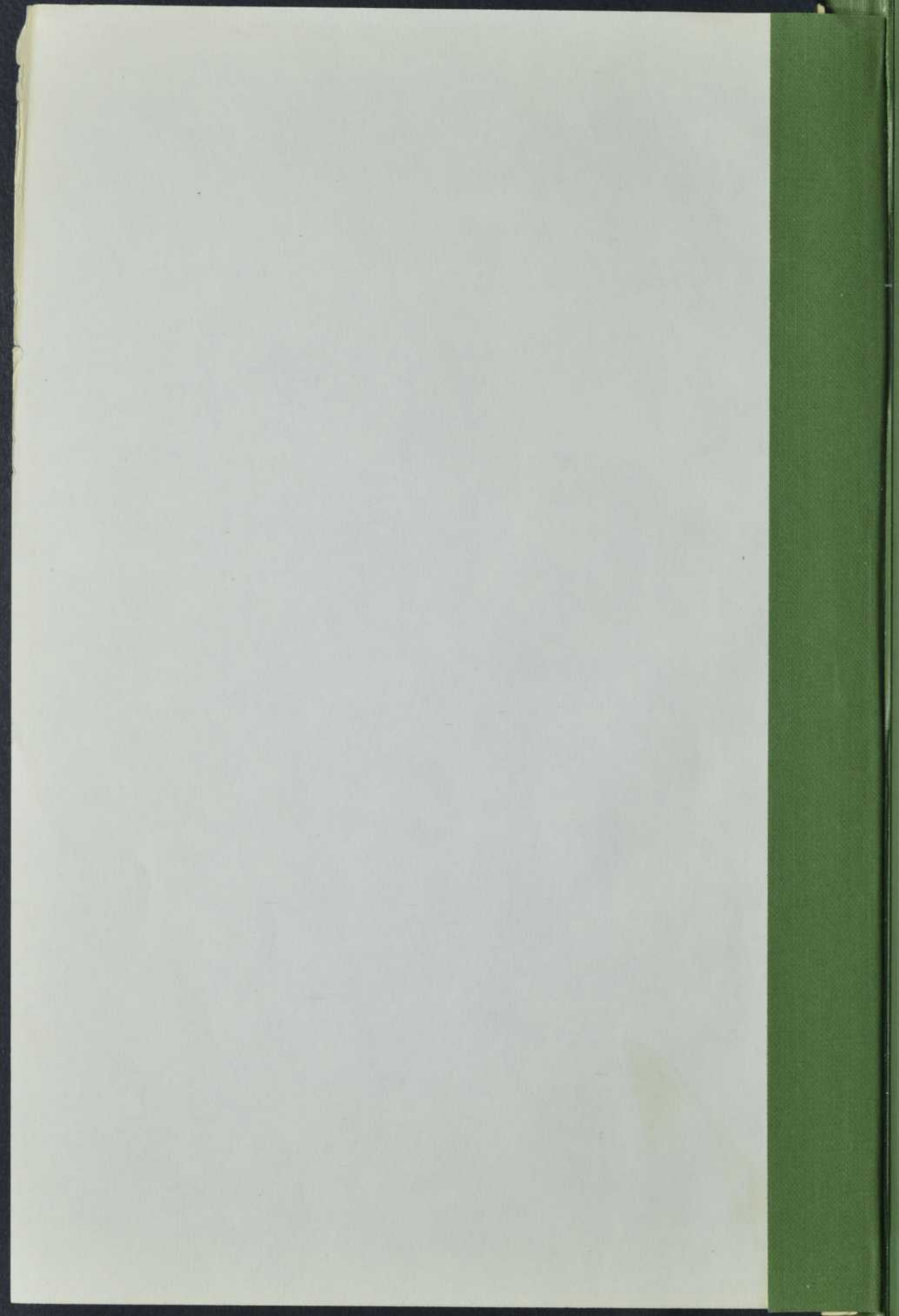
BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-SULPICE

SAINT-PIERRE  
1912-1913











BNQ



000 337 278